Vous avez reçu ce texte avec le projet de Constitution. Une profession de foi délibérément verrouillée pour voter OUI écartant les arguments de tous ceux qui rejettent ce projet de Constitution. La profession de foi du NON est baillonnée.

# Référendum du 29 mai 2005

Vous trouverez dans ce document :

- Le décret décidant de soumettre le projet de loi au référendum (page 2)
- **La question qui vous est posée** (page 3)
- Le projet de loi autorisant la ratification du traité ultralibéral établissant une **Constitution pour l'Europe** capitaliste avec :
  - l'exposé des motifs qui présente le traité (page 4)
  - l'article unique du projet de loi (page 11)

Vous trouverez également sous ce pli le texte complet du traité, ses protocoles et annexes et les deux bulletins de vote (un bulletin « OUI » et un bulletin « NON »).

Je propose à chaque électeur, au chef du OUI Jacques CHIRAC, Président de la République, et à Valéry Giscard d'Estaing, ancien Président de la République, ce texte revu et corrigé pour rétablir le débat pluraliste et la démocratie républicaine pour ne pas prendre les Français pour des imbéciles.

**André Gerin**, Maire de Vénissieux, député du Rhône

# Décret
# du 9 mars 2005
## décidant de soumettre un projet de loi au référendum

Le Président de la République,
Sur proposition du Gouvernement,
Vu la Constitution, notamment ses articles 3, 11, 19, 52, 53 et 60 ;
Vu la décision du Conseil constitutionnel n° 2004-505 DC du 19 novembre 2004 ;
Vu la loi constitutionnelle n° 2005-204 du 1er mars 2005 modifiant le titre XV de la Constitution ;
Le Conseil constitutionnel consulté dans les conditions prévues par l'article 46 de l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel,

DÉCRÈTE :

Article premier : Le projet de loi annexé au présent décret, délibéré en conseil des ministres après avis du Conseil d'Etat, sera soumis au référendum le 29 mai 2005, conformément aux dispositions de l'article 11 de la Constitution.
Par dérogation aux dispositions de l'alinéa précédent, le scrutin sera organisé le samedi précédent à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, en Polynésie française et dans les centres de vote des Français de l'étranger situés sur le continent américain.

Article 2 : Les électeurs auront à répondre par « oui » ou par « non » à la question suivante :
« Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ? »

ultralibéral
capitaliste

Article 3 : Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 mars 2005

Jacques CHIRAC

# La question qui vous est posée

Voici le texte de la question à laquelle vous aurez à répondre par « OUI » ou par « NON » :

**« Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ? »**

ultralibéral

capitaliste

# Projet de loi autorisant la ratification du traité ultralibéral établissant une Constitution pour l'Europe capitaliste

## Exposé des motifs

L'Ex-Yougoslavie, et le Kosovo !

**L'Europe** capitaliste **est en marche depuis près de cinquante ans.** Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, six nations marquées par l'horreur du conflit et l'expérience de la barbarie, ont décidé d'établir entre elles **une union toujours plus étroite, pour rendre la guerre à jamais impossible sur notre continent** qu'elle avait si souvent déchiré. Depuis, l'Europe capitaliste n'a cessé de grandir et de progresser, en franchissant tous les obstacles.

En s'élargissant aux pays issus du bloc de l'Est, l'Europe capitaliste s'est inscrite dans la ligne de son ambition initiale : **créer un espace de paix, de démocratie et de prospérité** où chaque nation devienne plus forte en dépassant les rivalités du passé. Mais, pour continuer à progresser, **elle doit nécessairement renouveler ses méthodes et adapter ses institutions**, car ce qui valait à 6, 9, 12 ou même 15 pays membres ne peut plus fonctionner à 25.

19 M de chômeurs
68 M de personnes en dessous du seuil de pauvreté

Le traité de Nice restera en vigueur jusqu'en 2009 quoi qu'il arrive.

La Constitution proclame : « Les États membres s'engagent à améliorer progressivement leurs capacités militaires ».

et la lutte contre le chômage, contre la vie chère, contre la précarité, contre la misère.

capitaliste

L'Europe doit aujourd'hui **répondre à de nouvelles attentes** : plus de liberté et de sécurité, plus de croissance et de solidarité, une présence plus forte dans le monde, la protection de l'environnement, la défense de notre identité, le respect de la diversité culturelle… Elle pourra ainsi mieux incarner ses valeurs et ses idéaux.

**Telles sont les ambitions du traité établissant une Constitution pour l'Europe**/capitaliste.

Un cercle restreint d'élites et de lobbies grassement payés qui agissent sans les peuples contre les peuples.

Son élaboration a, pour la première fois dans l'histoire de la construction européenne, associé des représentants des gouvernements, des parlements nationaux, des institutions européennes et de la société civile, issus de tous horizons politiques, au cours de vingt-huit mois de débats au sein de la « Convention sur l'avenir de l'Union » puis d'une « Conférence intergouvernementale ».

capitaliste

En raison de son importance pour notre avenir et celui de l'Europe, le Président de la République a décidé de le soumettre au Peuple français par référendum.

contraint et forcé

Introduite par un préambule qui rappelle les principes fondamentaux sur lesquels repose l'Union, **la Constitution pour l'Europe comprend quatre parties** :

capitaliste

- la partie I affirme les valeurs de l'Union, ses objectifs, ses compétences, ses institutions, sa vie démocratique ;
- la partie II proclame la Charte des droits fondamentaux ;
- la partie III définit les politiques conduites par l'Union et les règles de fonctionnement de ses institutions ;
- la partie IV comporte des dispositions générales et finales, dont les règles de révision du traité.

capitaliste

*La Constitution pour l'Europe* est complétée par deux annexes, trente-six protocoles et les déclarations de la Conférence intergouvernementale.

Sur 448 articles, 322 chouchoutent directement le capitalisme en définissant avec minutie la politique libérale qui lui convient.

Mais le texte dit : « Ne crée aucune compétence ni aucune nouvelle tâche pour l'Union ».

Mensonge! Art. I-6 « La Constitution et le droit européen... priment sur le droit des États ». 6

**Ce texte ne remplace pas la Constitution française, qui conservera toute sa force.** Posant de nouveaux principes, permettant de nouvelles initiatives européennes, rassemblant en un texte unique tous les traités européens existants, il consolide les acquis essentiels d'un demi-siècle de construction européenne et forme **le socle sur lequel nous pourrons, à l'avenir, continuer à bâtir.**

En 50 ans, l'Europe capitaliste a démoli le charbon, l'acier, l'agriculture. Elle s'attaque maintenant à toute l'industrie par le jeu des délocalisations et de la concurrence financière à tout prix. C'est « la concurrence libre et non faussée ».

*

## *Une union fondée sur des valeurs et des objectifs communs*

**Le traité fonde l'Union sur des valeurs que tous les Etats membres doivent s'engager à respecter et à défendre** (articles I-58 et I-59) : les droits de l'homme et les libertés fondamentales, précisés par une Charte des Droits fondamentaux (articles II-61 à II-114), le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité, l'égalité entre les femmes et les hommes (article I-2).

**Le traité expose pour la première fois des objectifs politiques, sociaux, écologiques et culturels** marchandises! **qui viennent équilibrer les objectifs plus économiques qui avaient marqué les débuts de la construction européenne** (article I-3) : parmi ces objectifs figurent la promotion de la paix, le plein emploi, la protection de l'environnement, la lutte contre l'exclusion sociale et les discriminations, le respect de la diversité des cultures et des langues.

Propagande! La dictature du capital financier consacrée par la Constitution réduit l'article I-3 à un simple miroir aux alouettes.

La déréglementation, la libéralisation a donné naissance à une Europe capitaliste du chômage, des petits boulots, de la précarité.

*

## *Un fonctionnement de l'Europe capitaliste rendu plus efficace et plus démocratique*

Le traité **réforme les institutions de l'Union européenne.** Elles fonctionneront à l'avenir **de manière plus efficace, mais aussi plus démocratique.**

- **Plus démocratique** : sic! ... médiocratique!

Elu au suffrage universel direct, le Parlement européen aura des pouvoirs renforcés pour adopter le budget (article I-56) et les lois européennes (article I-34). Il élira le président de la Commission, en tenant compte des résultats des élections européennes (article I-27).

Faux! La Commission de Bruxelles non élue conserve tous les pouvoirs avec une technostructure.